



Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



7,5 heures



0,75
Unité d'éducation continue

L'expérience employé : une stratégie d'affaires qui rapporte

Description

Vous avez certainement déjà entendu parler d'entreprises qui offrent des expériences extraordinaires à leurs employés par différentes pratiques RH innovantes? C'est souvent très attirant, mais il arrive que ce soit surtout utilisé comme stratégie d'attraction de la main-d'œuvre. La véritable expérience employé est celle qui a été réfléchie, qui s'appuie sur des bases solides, et qui est partagée et véhiculée par l'ensemble de l'entreprise (incluant ses gestionnaires).

L'expérience employé permet, entre autres, de poser un regard nouveau et complet sur les facteurs qui influencent la performance, la satisfaction et l'engagement des employés. Plus que jamais, l'entreprise doit répondre et s'adapter aux attentes des employés dans toutes les sphères de leur expérience afin d'assurer leur attraction et leur rétention. Pour y parvenir, cela nécessite des actions cohérentes, concertées et soutenues de la part de tous les départements. Ainsi, la performance de l'entreprise se voit améliorée : rentabilité, ventes, satisfaction client, innovation. Cette formation vous propose une démarche concrète et éprouvée qui vous permettra de réfléchir à l'expérience que vous désirez offrir à vos employés et à vous donner les outils pour la mettre en place.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre et démystifier les concepts et les fondements de l'expérience employé.
- Connaître les avantages à mettre en place une stratégie d'expérience employé.
- Définir leur propre vision et définition de l'expérience employé pour leur organisation.
- Cibler et prioriser les actions à mettre en place dans leur organisation pour véritablement faire vivre l'expérience employé.

Contenu

La formation est donnée en 5 séances de 90 minutes. Chacune d'entre elles est conçue de manière à allier concept et application pratique. Les échanges sont favorisés au moyen d'ateliers.

- Séance 1 | Comprendre l'expérience employé et son impact sur les affaires
- Séance 2 | Définir une vision de l'expérience employé
- Séance 3 | Déterminer et prioriser les interactions qui ont le plus d'impact sur l'expérience employé
- Séance 4 | Cibler les actions à prendre pour améliorer l'expérience employé
- Séance 5 | Comprendre et identifier les différentes mesures de l'expérience employé

Nombre d'heures

7,5 heures

Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux propriétaires d'entreprises, aux cadres, aux gestionnaires, aux professionnels et à toute personne qui s'intéresse à la gestion des ressources humaines.

Formateur



Yanik Genest, CRHA

Yanik est un leader en ressources humaines et communication interne qui possède une expérience de plus de 17 années acquise dans des organisations d'envergure internationale et nationale comme Bestseller, Starbucks, Belron Canada et Jean Coutu. Aujourd'hui, il dirige *atypik boîte RH* qui accompagne les PME québécoises qui désirent exceller en affaires par une stratégie humaine qui sort des sentiers battus : l'expérience employé. Il agit aussi comme mentor et collaborateur auprès de l'entreprise technologique montréalaise Sparkbay qui se spécialise dans la mesure de l'engagement des employés. Il détient le titre professionnel de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA), un

baccalauréat en ressources humaines et un certificat en droit du travail. Il est aussi formateur certifié en modèle d'affaires de l'entreprise Strategyzer. Finalement, Yanik s'implique bénévolement auprès de l'Ordre des CRHA pour améliorer les moyens d'accompagner ses membres en matière de gestion stratégique des ressources humaines.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.